F12, 20 01.

12. März38 H.

Berne, le 12 mars 1938.

Monsieur le Professeur Max Huber, Président du Comité international de la Croix-Rouge,

> Zurich. Mühlebachstrasse 85.

Monsieur le Président,

Je viens de rédiger le projet ci-joint du mémorandum sur la neutralité suisse qui pourra être adressé, le moment venu, au Conseil de la Société des Nations.

Ce texte sera évidemment soumis à l'approbation du Conseil fédéral; je me propose de le communiquer préalablement à nos Ministres à Paris et à Londres, qui me feront part, le cas échéant, des remarques qu'ils auraient à présenter.

Avant de le faire, je vous serais très obligé de bien vouloir en prendre connaissance et me communiquer, aussitôt que possible, les observations qu'il appellerait de votre part. Votre avis me serait précieux, car il s'agit d'un texte dont on ne saurait guère exagérer l'importance.

Je vous remercie d'ores et déjà des suggestions qu'il vous plaira de me faire et, dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments dévoués.

1 annexe.

Motta.

